



***ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ACTIONNAIRES***

22 MAI 2015

Résolutions 1, 3 et 4

- Approbation des comptes annuels
- Approbation des comptes consolidés
- Absence de conventions réglementées

Résolution 2

- Affectation du résultat
 - Proposition d'un dividende de 2,50 €, inchangé par rapport à 2014
 - Mise en paiement dès le 28 mai 2015

Résolution 5

- Renouvellement de l'autorisation d'un programme de rachat d'actions
 - Prix maximum d'achat : 140 € par action
 - Achats limités à 10 % du capital
 - Non applicable en période d'offre publique

Résolution 6

- Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 à M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance

Résolutions 7 et 8

- Nominations de membres du Conseil de Surveillance
 - Renouvellement du mandat de Madame Barbara Dalibard
 - Première nomination de Madame Aruna Jayanthi

Résolution 9

- Autorisation de réduire le capital
 - Par annulation d'actions détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale
 - Dans la limite de 10 % du capital social
 - Durée de l'autorisation : 18 mois

Résolution 10

- Mise à jour dans les statuts de la date limite d'établissement de la liste des personnes pouvant participer aux assemblées générales ("record date")

Résolution 11

- Pouvoirs pour formalités